



L'annuaire du Collège de France

Cours et travaux

117 | 2019

Annuaire du Collège de France 2016-2017

L'État interventionniste en Allemagne (XIX^e-XX^e siècles)

Michael Stolleis



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/annuaire-cdf/15095>

DOI : [10.4000/annuaire-cdf.15095](https://doi.org/10.4000/annuaire-cdf.15095)

ISBN : 978-2-7226-0495-7

ISSN : 2109-9227

Éditeur

Collège de France

Édition imprimée

Date de publication : 1 septembre 2019

Pagination : 684

ISBN : 978-2-7226-0489-6

ISSN : 0069-5580

Référence électronique

Michael Stolleis, « L'État interventionniste en Allemagne (XIX^e-XX^e siècles) », *L'annuaire du Collège de France* [En ligne], 117 | 2019, mis en ligne le 04 juin 2020, consulté le 22 août 2022. URL : <http://journals.openedition.org/annuaire-cdf/15095> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/annuaire-cdf.15095>

L'ÉTAT INTERVENTIONNISTE EN ALLEMAGNE (XIX^e-XX^e SIÈCLES)

Michael STOLLEIS

Professeur à l'université Johann Wolfgang Goethe
de Francfort-sur-le-Main et ancien directeur
de l'institut Max Planck pour l'histoire du droit en Europe (Allemagne)

Mots-clés : histoire du droit, État, droit constitutionnel, Allemagne, interventionnisme

Cycle de quatre conférences prononcées les 25 novembre, 2, 9 et 16 décembre 2016 (invitation sur proposition du Pr Alain Supiot). Ces conférences sont disponibles en audio et vidéo sur le site internet du Collège de France : <https://www.college-de-france.fr/site/alain-supiot/guestlecturer-2016-2017.htm>.

ÉCRIRE L'HISTOIRE DU DROIT : RECONSTRUCTION, NARRATION, FICTION ?

Quelle assise méthodologique donner à l'histoire du droit en tant que branche des sciences historiques ? En partant des fondements de la linguistique moderne, il s'agit principalement de s'intéresser aux rapports entre les « faits » et les « mots », entre les mots et les « concepts », entre la « réalité » reconstruite par l'historien et la fiction poétique.

LA NAISSANCE DE L'ÉTAT INTERVENTIONNISTE ET LE DROIT PUBLIC

Cette seconde conférence a traité de l'expansion du droit public au cours du XIX^e siècle. Les causes principales tiennent à la révolution industrielle et sociale, à la formation de l'État de droit et à l'intervention de l'État providence dans la sphère de la société libérale.

DANS LE VENTRE DU LÉVIATHAN. LA SCIENCE DU DROIT CONSTITUTIONNEL SOUS LE NATIONAL-SOCIALISME

Reprenant certains éléments d'une recherche récemment publiée en français (*Le Droit à l'ombre de la croix gammée. Études sur l'histoire du droit du national-socialisme*, Lyon, ENS Éditions, 2016), cette conférence a donné un aperçu de l'effondrement du droit public sous la dictature nazie, tout en soulignant la continuité existant avec l'interventionnisme traditionnel – quelle que soit la dimension extrême revêtue ici.

IMAGE ET RÉALITÉ DE L'ÉTAT EN ALLEMAGNE DE L'OUEST (1945-1960)

Cette dernière conférence a aussi traité de cette continuité, mais sous des rapports tout à fait différents. Par-delà l'atmosphère libérale retrouvée, on relève en effet de nombreuses marques révélant la continuité d'un l'État interventionniste, s'appuyant sur les moyens du droit public.